

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT
D'INDRE-&LOIRE

Mairie de **CHINON**

DIRECTION DE LA CULTURE,
DES SPORTS ET DE LA
VIE ASSOCIATIVE
BP 10147
37501 CHINON CEDEX

A l'attention des Présidentes
et Présidents des associations
de la ville de Chinon

RÉFÉRENCES

VM./N.F.
R.L.P./V.G.

AFFAIRE SUIVIE PAR

Nathalie FARINA pour les associations sportives
Viviane GONY pour les associations culturelles

OBJET

Dossier de demande de subvention 2022

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Dans le cadre des demandes de subventions aux associations, vous pouvez déposer un dossier pour l'année 2022 en téléchargeant les deux formulaires (demande de subvention et compte rendu financier) sur le site internet de la ville de Chinon : www.ville-chinon.com.

Vous pourrez le remettre au service des sports ou au service culturel au plus tard le **lundi 17 janvier 2022**. Passé ce délai, il ne sera pas pris en compte.

Important : pour valider votre demande, nous vous remercions de joindre une copie des liquidités inscrites sur les comptes d'épargne ou compte-courant de votre association.

Afin d'examiner votre dossier de demande de subvention 2022, je vous serais reconnaissant de me faire parvenir, comme le stipule l'article L.1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. La Municipalité vous précise que les demandes de subvention devront systématiquement comporter :

- Le compte de résultat (dépenses et recettes d'exploitation) devra également faire apparaître la valorisation chiffrée (en euros) de mise à disposition de locaux par la Ville, ainsi que de répondre à l'obligation légale de comptabiliser les heures de bénévolat.
- Un bilan (patrimoine et investissement réalisé).

Les dossiers seront étudiés par les membres de la commission des Sports ou Culture puis par la commission des finances dans le cadre de la préparation budgétaire 2022.

Les demandes de subvention seront ensuite présentées et approuvées en Conseil Municipal. Un courrier de notification de la décision vous sera envoyé courant mars 2022.

Nous vous prions de recevoir, Madame La Présidente, Monsieur Le Président, nos cordiales salutations.

Jean-Luc DUCHESNE
Maire-Adjoint aux associations et à la Culture

Pour le Maire
L'Adjoint délégué

Jean-Luc DUCHESNE



Jean-François DAUDIN
Pour Le Maire,
Conseiller délégué aux sports